



ASSOCIATION DES USAGERS DE LA LIGNE GRENOBLE-VALENCE

4, avenue Joseph Carlin, 38470 Vinay

email : [asulg@yahoo.fr/messagerie vocale](mailto:asulg@yahoofr.com) : 04 76 36 87 78

Bulletin de liaison de la ligne Grenoble-Valence - BL N° 9 - Mars 2006

CAPV : Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais. CGI : Conseil Général de l'Isère. RFF : Réseau Ferré de France. CRRA : Conseil Régional Rhône-Alpes . CPER : Contrat de Plan Etat Région. TAD : Transport à la demande.

☐ Informations "Travaux sur la ligne"

Source des informations : entretien avec RFF

Rien de très nouveau par rapport aux informations diffusées lors du précédent bulletin.

Le « timing » semble inchangé : démarrage 2007, livraison St-Marcellin 2009, Romans 2010. La ligne sera fermée non pas deux étés mais trois, 2007, 2008, 2009. Les périodes de fermetures estivales pourraient se prolonger au delà de deux mois, ce qui va demander un ajustement serré (déborde-t-on sur juin ou septembre ?). Le fonctionnement de la ligne durant la fermeture se ferait par car partant de chaque gare (Poliénas, St-Hilaire à voir) et rejoignant directement par l'autoroute la gare de Grenoble. L'ASULGV a pour intention de demander lors du prochain comité de ligne (fin mars), une répétition générale sur une journée début juillet 2006. En effet, nous craignons une estimation difficile du nombre de cars nécessaires (personne ne doit rester sur les quais) et des problèmes d'arrivée et départ en gare de Grenoble. Autant se faire une idée à partir d'une situation réelle, plutôt que de modéliser selon des critères difficiles à appréhender. En dehors de la période de coupure, il est fort probable que le trafic soit assuré aux heures de déplacements domicile-travail, à savoir 6h-9h et 17h-20h. Tout ceci reste à affiner et vous serez informé une fois le dispositif clairement établi.

☐ Certification du sillon alpin Chambéry-Valence (voir BL n°8)

Comme annoncé dans le précédent bulletin, nous avons mis comme condition à la signature de la certification, la mise en place d'un dispositif interactif avec la SNCF pour analyser les dysfonctionnements de la nature et du mode d'information SNCF en situation perturbée et faire en sorte que les problèmes identifiés alors trouvent une solution rapidement. La SNCF avait déjà commencé à réfléchir à une manière de procéder et lors de la réunion du comité tripartite, nous l'a exposé. Deux usagers de la ligne, volontaires, devront remplir un questionnaire sur internet chaque fois qu'ils vivent une situation perturbée décrivant : sa nature, le comportement des personnels en gare et dans les trains, l'information reçue alors (ou pas), combien de temps après le début de la perturbation, sous quelle forme (panneaux lumineux, annonces par HP,...), quelle nature (raison du retard ou de la suppression annoncée ou pas),.... L'exploitation de ce questionnaire sera fait en temps réel et devrait être redirigée vers les personnels SNCF concernés afin qu'ils adoptent une démarche informative conforme à ce que les usagers sont en droit d'attendre en pareille situation. A ce jour, étant donné ce que nous vivons sur l'axe depuis deux mois, l'ASULGV n'a toujours pas signé la demande de reconduction de la certification, attendant de voir comment va évoluer la situation. Affaire à suivre.

☐ Usage combiné du vélo et du TER : une nécessaire réflexion

Lors de sa dernière délibération en assemblée, le CRRA a affiché une volonté très forte de développer l'utilisation du vélo combiné au TER. Pour se faire, la Région est prête à financer à hauteur de 50% les aménagements cycles en gare. La situation des vélos embarqués dans les trains devient de plus en plus critique et une démarche encouragée par la Région, et que l'ASULGV soutient, est en train d'avancer. Il s'agit de décider l'usager combinant vélo et TER d'avoir deux vélos : un lui permettant d'arriver en gare d'origine et un autre l'attendant en gare de destination. Cela pourrait limiter l'embarquement des vélos à bord des trains. Si on veut que ce système marche, il faut installer dans toutes les gares, un parking à vélos sécurisé dans lequel l'usager puisse laisser son vélo en étant sûr de le retrouver à son retour. Le Vélo Parc en gare de Grenoble (265 places) présente une liste d'attente d'une centaine de personnes. L'ASULGV avec la Métro est intervenue auprès de l'établissement SNCF de Grenoble pour que l'on augmente significativement la capacité en gare. Des solutions existent, ce dossier avance et nous le suivons avec grande attention. Reste à résoudre le problème en gare d'origine ce que nous nous attachons à faire avec la CAPV (Moirans, Tullins) et les mairies des communes de Saint-Marcellin et Vinay. Là encore, les solutions techniques existent et tout est question de prise de conscience et de la volonté des communes à avancer rapidement sur ce sujet. Tullins est en bonne voie ainsi que Moirans, Saint-Marcellin est prêt à avancer, Vinay est en retard (situation particulière de la gare appartenant à la commune) mais on est en train de s'en occuper. Nous sommes persuadés qu'il ne faut pas attendre la fin du doublement de la voie pour mettre en place ces installations. On devrait pouvoir obtenir de la Région un financement à 50% de ces réalisations en dehors des contrats d'aménagement de gare

☐ Usagers de Vinay : transformation arrêt circulation (arrêt pour croisement seul) en arrêt commercial (voir BL n°8) -

Rappel : depuis le service de décembre 2005, deux arrêts supplémentaires : en direction de Valence le matin, 6h44, arrivant à Valence à 7h39 (St-Marcellin à 6h53, Romans à 7h20). Un deuxième arrêt au départ de Grenoble à 13h27 arrivée Vinay à 14h06.

☐ Usagers de Saint-Marcellin

L'ASULGV a réalisé une enquête (DL du 10 février) le lundi 6 février au matin pour savoir d'où viennent les gens qui prennent le train dans cette gare. Les résultats confirment ceux obtenus en 2004, à savoir que 57% des usagers n'habitent pas la commune. Il y a fort à craindre que la gare aura toujours des problèmes de capacité parkings avec une rôle de rabattement aussi important. L'idée est de voir si l'on ne pourrait pas organiser un rabattement par TAD à partir des communes proches dans lesquelles un nombre significatif d'usagers résident.

☐ Usagers de Tullins

Le parking provisoire ouvert en septembre 2005 pourrait bien, dans un délai assez court, être récupéré par la SNCF pour entreposer du matériel. Les problèmes de stationnement pourraient alors resurgir durablement. Pour prévenir cette situation, outre l'aménagement cycle qui permettrait de venir en vélo à la gare, l'association va demander à la CAPV de relancer l'étude de la mise en route d'une navette bus circulaire à l'intérieur de Tullins-Fures, dont le passage à la gare puisse assurer toutes les correspondances des trains du matin et du soir.

☐ Usagers de l'Albenc

Le TAD entre l'Albenc (l'Allégrerie depuis janvier 2006) et la gare de Vinay donne satisfaction à en juger par sa fréquentation : 6 personnes empruntent ce transport combiné sur une dizaine d'usagers TER identifiés sur la commune. Cependant, le plus gros enjeu de ce dispositif n'est pas seulement d'avoir pu permettre aux personnes déjà usagers du train de laisser leur voiture pour se rendre en gare. En effet, le véritable défi réside à inciter les gens qui se rendent sur Grenoble en auto à la laisser chez eux en leur facilitant l'accès aux TER avec des temps de parcours attractifs aux heures de pointes. Nous réfléchissons à l'extension de ce service sur la commune de l'Albenc en termes de points de ramassage, de manière à augmenter le nombre potentiel de personnes intéressées (pas seulement celles résidant dans un rayon de 800m autour de la place, seul point de ramassage pour le moment). Demande a été faite au CGI de revoir les horaires de la ligne de bus 5200 pour faire en sorte d'assurer des correspondances train-bus en gare de Tullins.

☐ Usagers de Vourey

L'ASULGV travaille sur le rabattement de Vourey vers Moirans. Une modification des horaires de la ligne 5200 du CGI a été demandé lors de la réorganisation du réseau Transisère. En effet, à quelques minutes près, la 5200 pourrait assurer des correspondances utiles en gare de Moirans qui, complétées par l'offre de la CAPV, pourraient assurer 8 correspondances le matin et 6 le soir. Affaire à suivre à conditions que les habitants de Vourey fassent remonter un réel besoin pour ce dispositif.

Nous vous rappelons enfin que la crédibilité (et donc la capacité de faire évoluer les choses) d'une association se mesure par son nombre d'adhérents. Si le transport ferroviaire sur la ligne concerne votre quotidien, venez nous rejoindre en adhérant à l'ASULGV en renvoyant le bulletin ci-dessous

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

cotisation ASULGV 2006, montant de 10 euros payable par chèque à « trésorier ASULGV » et à retourner a l'adresse suivante : ASULGV, 4 avenue J. Carlin, 38470, Vinay

Vos correspondants :

- **St-Marcellin** : Annie Brigant (06 15 50 65 39) - **Vinay** : Yves Gimbert - **L'Albenc** : Christian Ramier (04 76 64 72 36);- **Tullins** : Alex Carezza (04 76 07 87 88) - Yann Genuist (04 76 07 86 44);- **Vourey** : Charlie Vaubon : (04 76 07 20 15) ; - **Moirans** : Bernard Bessières(04 76 35 49 60)